

N°98 septembre 2025

Le mot du Président,

Après une pause estivale bien méritée, j'espère que chacun d'entre vous a pu profiter de l'été pour se reposer, se ressourcer et prendre soin de soi.

L'association reprend ses activités avec toujours le même objectif : **vous accompagner, vous informer et vous soutenir** dans la convivialité et la bienveillance.

C'est avec joie et enthousiasme que je vous retrouverai lors de nos prochaines manifestations. Cette rentrée est aussi l'occasion de rappeler combien il est essentiel de continuer à se soutenir mutuellement, à partager nos expériences et à sensibiliser le grand public aux enjeux liés aux maladies cardiaques.

Eugène MONTASSIER

L'été d'A TOUT CŒUR

*Durant ces mois d'été, mis à part les bals
Qui, toujours se déroulent dans chaleureuse ambiance,
C'est le temps où chacun, en ces jours de vacances,
Tente de s'échapper, guettant les festivals*



*Mais pour qui ne peut pas s'enfuir par l'aventure,
Durant cet été chaud on peut par l'écriture
Garder les liens familiaux et contacts amicaux.*



*C'est donc ce qu'A TOUT CŒUR, à travers ces pages,
A tenté de garder en cassant les nuages
De ce monde troublé et ses horribles maux.*

Raymond Bacher

Médicaments génériques

Au sujet des médicaments génériques, nous sommes victimes des idées reçues, à tort le plus souvent. Aussi, faisons le point en sachant qu'en France, environ 40% des médicaments achetés sont des génériques.

-Les génériques sont moins efficaces que les médicaments originels.

FAUX- Les génériques sont fabriqués à partir de la même molécule que les médicaments de référence. Le brevet à l'origine d'un médicament tombe dans le domaine public dix ans après sa commercialisation. Tous les laboratoires pharmaceutiques peuvent alors reproduire la composition en respectant la même substance active. C'est donc exactement le même produit.

-Les composants sont différents entre les deux médicaments.

VRAI- Ces différences peuvent résider dans les excipients qui peuvent modifier l'aspect, la couleur, le goût du médicament mais rien ne change quant à la substance active du médicament d'origine.

-J'ai le droit de refuser un générique et d'exiger le médicament d'origine.

VRAI- Dans ce cas, le patient ne bénéficie pas du tiers payant (avance de frais assurée par la Sécurité Sociale). Il faut qu'il envoie une feuille de soins papier et les médicaments ne seront remboursés que sur la base du prix d'un générique.

-Les génériques coûtent moins cher car ils sont moins contrôlés.

FAUX- C'est parce que les génériques n'ont pas à supporter les frais de recherche et développement déjà amortis par le médicament d'origine, qu'ils sont moins chers. Mais tout générique est contrôlé depuis son autorisation de mise sur le marché jusqu'à sa fabrication.

-Mon médecin peut exiger le médicament d'origine



VRAI- Si le médecin souhaite exclure tout générique dans sa prescription, il doit obligatoirement indiquer la mention « **non substituable** » sur l'ordonnance. Certains excipients du générique peuvent être contre-indiqués ou ne pas être tolérés par le patient. Dans ce cas, le médecin pourra exiger le médicament d'origine.

D'après « Harmonie santé »

Le temps d'écran facteur de risque cardiovasculaire

Chez les enfants, trop de temps passé devant un écran, qu'il s'agisse d'une tablette, d'un téléphone, ou d'une télévision, peut augmenter significativement le risque de maladies cardiaques et métaboliques., d'après une étude danoise publiée récemment. **En analysant les habitudes de plus de 1 000 enfants de 10 à 18 ans, les chercheurs ont établi qu'un excès de temps consacré à un manque de sommeil augmente les facteurs de risques dits cardiométaboliques, comme l'hypertension ou un taux de cholestérol élevé.** Chaque heure supplémentaire de temps d'écran augmenterait le risque de maladie avec un écart plus important chez les personnes de 18 ans que celles de 10 ans.



Article Ouest-france

Rions un peu

Un français constate un jour que des clients d'un supermarché belge marchent à quatre pattes entre les rayons. Il va voir le gérant et lui en demande la raison.

Le gérant lui répond :- *Enfin d'où sortez-vous mon bon monsieur, c'est pour voir les prix les plus bas !*





Concert à LONGEVES

Le 16 mai, l'Association « **Concerts Humanitaires** », présidée par Marion Dupré, a organisé un concert au profit de notre association A Tout Cœur.

Près de 170 personnes ont assisté au **spectacle musical de qualité dans une ambiance très sympathique.**

Sortie du 3 juin BROUAGE et MORNAC SUR SEUDRE (17)

Malgré le temps incertain le matin, la journée s'est finalement déroulée sous un ciel serein et agréable.

Après un arrêt à Rochefort au pied du pont transbordeur au-dessus de la Charente, direction Mornac Sur Seudre classé « Plus beaux villages de France » avec ses nombreuses échoppes de métiers d'art. De très belles maisons aux façades blanches à volets verts et bleus que cachent parfois des rosiers et des roses trémières.

Après déjeuner et arrêt au port de la Tremblade, nous visitons la citadelle de Brouage et ses remparts imposants. Notre guide nous fait découvrir les différents lieux de la place forte : la prison, la poudrière, l'église...

Puis, retour en Vendée après cette journée de découverte très instructive.



Journée détente à VOUVANT

Le 3 juillet, nous étions 35 à participer à notre journée annuelle à Vouvant. Ce fut une journée bien remplie avec, le matin, une visite guidée de la cité classée « Petites Cités de Caractère » et « Les plus beaux villages de France ». Très bonne prestation du guide qui a su captiver son auditoire.



Au moment de l'apéritif, l'association « **Concerts Humanitaires** » a remis un don de 600€, suite au concert du 16 mai à Longèves.

Un grand merci à Mme Dupré et son équipe !

Certains, l'après-midi ont continué la visite librement et ont pu assister à un concert d'orgue en l'église de Vouvant pendant que d'autres craignant la chaleur sont restés jouer à différents jeux : cartes et autres.

Les forums de La Roche, Montaigu et Luçon

Ces forums organisés par la filière AVC (Accident Vasculaire Cérébral) dans le hall des centres hospitaliers nous ont permis de présenter A TOUT CŒUR aux usagers. Comme pour chaque forum ce sont des bénévoles qui tiennent le stand. Afin de faire de la prévention, différentes brochures sont mises à disposition du public pour informer sur les maladies cardiovasculaires que beaucoup ignorent.



Les après-midi dansants du Poiré sur Vie et des Herbiers



Cet été plus chaud que d'habitude a probablement retenu certains danseurs au frais dans leur maison. Ceux qui ont bravé la chaleur se sont régalés avec les orchestres de qualité, ils ont pu s'adonner à leur loisir favori du dimanche.

Merci au Club les Genêts d'Or et ses organisateurs qui malgré les conditions climatiques du moment ont remis à A TOUT CŒUR la recette de cet après-midi dansant soit 750€.

CALENDRIER DES PROCHAINES MANIFESTATIONS

♥ FORUMS

Samedi 13 septembre : forum des associations et du bénévolat à la Roche sur Yon :
de 10h à 18h dans le centre ville.

Samedi 27 septembre : forum santé et handicap aux Herbiers :
de 10h à 18h au parc des expositions (atelier 19 et 20)

Vendredi 13 et samedi 14 novembre : forum des associations à Challans
de 10h à 18 h dans le hall de Leclerc

♥ BANQUET

Dimanche 12 octobre : à La Bretonnière de Boufféré.

9h15 : Accueil 10h15 : Réunion 12h30 : Déjeuner

Cette journée sera animée par un groupe de 3 musiciens

*Merci d'envoyer le coupon-réponse accompagné du **chèque de 32€ à l'ordre de A TOUT CŒUR**
avant le 25 septembre à Mme TEILLET Nicole (adresse en bas de cette page)*

♥ CONFERENCE

Samedi 29 novembre à Rocheservière. Thème : l'infarctus du myocarde chez les jeunes
présenté par le Dr Boiffard Emmanuel Chef de Service au CHD à 14h30 salle du Bouton d'Or.

♥ APRÈS MIDI DANSANT

Dimanche 5 octobre à Nieul le Dolent organisé par le Club "Joie de Vivre Nieulaise" au profit de notre association à partir de 14h30 dans la grande salle des fêtes.

Coupon-réponse au banquet du 12 octobre 2025 (à découper ou à recopier)

Nom _____ Prénom _____

Adresse : _____

Code postal _____ Ville _____ Tél : _____

Participera à l'Assemblée seulement

Participera au repas après l'Assemblée

Nombre de personnes : x **32.00 €** = _____ €

Il nous a quittés

Monsieur BOUHIER Bernard La Roche sur Yon

A sa famille, A TOUT CŒUR présente ses sincères condoléances et l'expression de sa profonde sympathie.

Bulletin d'adhésion

à utiliser pour un(e) nouvel(le) adhérent(e)

Nom (en lettres capitales).....

Prénom

Adresse

Code Postal Ville

N° de téléphone

Date de naissance / /

Adresse mail :

Le Signature

adhère à l'A.M.C.V. de Vendée et verse ma cotisation de 22 € par chèque bancaire à l'ordre de « **A TOUT CŒUR** »
à adresser à Mme TEILLET Nicole Rés. Jean Yole App. 351 Bat D - 65 Boulevard Jean Yole - 85000 LA ROCHE SUR YON